



CLAS2M

2024 - 2025

## CLAS2M - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### **Introduction**

Dans le domaine linguistique, l'accent est mis sur l'étude scientifique du fonctionnement et de l'histoire des langues classiques, ainsi que sur le perfectionnement de la maîtrise active du grec et du latin (exercices de version, thèmes ou lecture cursive).

Dans le domaine de la littérature, l'histoire littéraire et le commentaire des auteurs incluent tous les outils de l'analyse philologique (grammaire, critique textuelle et étude des sources, etc.), mais aussi les méthodes modernes de l'analyse littéraire (intertextualité,

## CLAS2M - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le **Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques** forme des spécialistes dans l'étude des textes rédigés en grec et en latin. Par le travail sur les sources originales, ce master développe la capacité d'interpréter en son contexte la pensée d'un auteur ou une question de société.

Le défi qui s'offre au diplômé, dans une civilisation de l'instant comme la nôtre, est de promouvoir l'analyse rigoureuse des faits sur la base des sources premières et dans une perspective à long terme, de développer un esprit critique et une autonomie intellectuelle, et d'acquérir une expertise pointue dans les domaines linguistique, historique et culturel, aux sources de la civilisation européenne et occidentale.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

#### 1. Maîtriser et appliquer des savoirs dans le domaine spécifique des langues et littératures classiques.

- 1.1. Maîtriser les deux langues anciennes classiques au niveau du lexique, de la grammaire (morphologie et syntaxe) et de la dialectologie, dans leur fonctionnement synchronique et leur évolution diachronique.
- 1.2. Appliquer les savoirs lexicaux et grammaticaux à des textes grecs et latins, dans le cadre de différentes activités : exercices de thème et de version, recherches personnelles, préparation d'exposés oraux et production de travaux écrits.
- 1.3. Acquérir une connaissance approfondie des auteurs et des Œuvres des littératures grecque et latine, en maîtrisant les outils et méthodes d'analyse et d'interprétation de ces textes.
- 1.4. Comprendre les mécanismes de la transmission des textes grecs et latins, de leur rédaction originale dans l'Antiquité aux éditions contemporaines.

#### 2. Développer une approche scientifique des sociétés et cultures antiques en lien avec les langues et littératures classiques.

- 2.1. Avoir une bonne connaissance de l'histoire du monde gréco-romain (institutions, sociétés, philosophie, religions et cultures).
- 2.2. Situer les textes dans leurs contextes historique et culturel en vue d'en saisir la pertinence dans un projet de reconstruction historique.
- 2.3. Maîtriser les démarches du comparatisme linguistique, littéraire et culturel.
- 2.4. Établir des liens entre traditions culturelles, entre langues comme moyen d'expression, entre passé et présent.
- 2.5. Grâce au choix de cours à option, approfondir sa connaissance des cultures antiques (grecque, latine et chrétienne), des cultures byzantine, médiévale et moderne s'exprimant en grec et en latin, ou des langues et civilisations orientales.

#### 3. Mener à bien un travail de recherche personnel dans le domaine des langues et littératures classiques et en communiquer les résultats.

- 3.1. Collecter les informations au moyen des outils heuristiques adéquats, en vue d'établir un corpus pertinent des sources primaires (en langues anciennes), de traduire ces textes et de les analyser de façon critique, d'établir et utiliser une bibliographie pertinente des sources secondaires.
- 3.2. Développer une méthodologie spécifique au sujet traité et la mettre en Œuvre dans le traitement du sujet.
- 3.3. Traiter un sujet bien délimité : fournir un état de la question, définir une problématique, produire une argumentation claire et structurée, formuler des résultats.
- 3.4. Examiner une thématique en mettant en évidence ses origines, son développement, sa circulation et son éventuelle permanence au sein des littératures grecque et latine.
- 3.5. Communiquer par écrit les résultats d'un travail de recherche personnel, en satisfaisant aux exigences formelles de la rédaction (citations référencées, langue et style, structure et mise en page).
- 3.6. Communiquer oralement les résultats d'un travail de recherche personnel, en adaptant cette communication au public cible.

#### 4. Acquérir et développer des compétences générales utilisables en milieu professionnel.

- 4.1. Mobiliser les savoirs acquis dans les différents domaines des sciences humaines, en vue d'analyser en profondeur un fait, un document, un discours ou une problématique.
- 4.2. Gérer tout type d'information : récolter et analyser des informations, les classer, estimer leur degré de pertinence.
- 4.3. Mettre en Œuvre une approche critique : identifier les sources originales des informations, apprécier leur valeur et analyser leur impact.
- 4.4. Faire preuve d'un esprit de synthèse : analyser avec efficacité les données inhérentes à une situation ou une question en vue d'en dégager les conclusions ou les solutions les plus adéquates.
- 4.5. Acquérir l'autonomie nécessaire au développement des facultés d'auto-apprentissage tout au long de la vie.

#### 5. Si l'étudiant a suivi la finalité approfondie : développer une approche scientifique en philologie classique axée vers la recherche.

- 5.1. Appréhender les langues et littératures grecques et latines dans leur évolution, jusqu'aux époques plus récentes.
- 5.2. Étudier les documents originaux (épigraphiques ou paléographiques) et procéder à une édition critique de textes.

#### 6. Si l'étudiant a suivi la finalité didactique : Mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant du secondaire supérieur, dans le domaine des langues et littératures anciennes, orientation classiques, et pouvoir y évoluer positivement.

- 6.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs.
- 6.2. Enseigner en situations authentiques et variées.

De manière plus spécifique, le diplômé est capable de :

- Maîtriser différentes méthodes et stratégies pour apprendre aux élèves à traduire de manière pertinente et correcte des textes anciens.
- Maîtriser différents outils et stratégies pour apprendre aux élèves à produire des commentaires personnels et autonomes.
- Maîtriser les principaux outils fournis par les nouvelles technologies pour mieux intégrer l'élève dans l'apprentissage des langues anciennes.

6.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres anciennes, orientation classiques\)](#).

---



## Liste des finalités

L'étudiant choisit une des deux finalités suivantes :

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

> [Finalité approfondie](#) [ prog-2024-clas2m-lclas200a ]

> [Finalité didactique](#) [ prog-2024-clas2m-lclas200d ]

### Finalité approfondie [30.0]

Formation à la recherche dans le domaine de la philologie classique. Cette finalité permet également à l'étudiant d'approfondir ses connaissances de l'évolution des langues et des civilisations classiques dans la longue durée.

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### Contenu:

#### Recherche et communication scientifique (10 crédits)

Ces deux séminaires sont bisannuels. Un séminaire sera suivi en premier bloc annuel et l'autre en second bloc annuel.

○ LGLOR2001	Séminaire de recherche et communication scientifiques A	FR [q1+q2] [] [5 Crédits] ⊗ 🌐	x	x
○ LGLOR2002	Séminaire de recherche et communication scientifiques B	FR [q1+q2] [] [5 Crédits] ⊕ 🌐	x	x

#### Approfondissement (20 crédits)

Quatre cours à choisir librement en premier et/ou en second bloc annuel parmi la liste suivante :

##### ⌘ Grec biblique et byzantin

⌘ LGLOR2781	Grec biblique (Nouveau Testament)	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] ⊗ 🌐	x	x
⌘ LGLOR2782	Grec biblique (Ancien Testament)			







**o B) Cours et séminaires disciplinaires**

**o Didactique de la discipline**

LGLOR2540	Didactique des langues anciennes - réflexion sur les programmes et communication scientifique	Grégory Clesse	[q1+q2] [45h+30h] [7 Crédits]	x x
-----------	---	----------------	-------------------------------	-----

**o Réfléchir sur les pratiques d'enseignement et leur contexte**





## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## CLAS2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

*Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.*

*Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

*Sauf mention explicite, les bac:programmes d1ssant le paysage de*

	la mineure : LGLOR1230, LGLOR1331 ou LGLOR1332, LGLOR1431 et un cours d'explication d'auteurs latins (LGLOR1731 ou LGLOR1732)		S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes	Avec la <b>Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome et à condition</b> qu'il ait suivi les cours suivants dans la mineure : LGLOR1270, LGLOR1321 ou LGLOR1322, LGLOR1422 et un cours d'explication d'auteurs grecs (LGLOR1721 ou LGLOR1722)	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' <b>enseignements supplémentaires</b> intégrés dans le programme de master.  S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d' <b>enseignements supplémentaires</b> intégrés dans le programme de master.
Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <b>Procédures d'admission et d'inscription</b> )
<b>Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)</b>			
Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques		Accès direct	
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes (latin/français)		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d' <b>enseignements supplémentaires</b> intégrés dans le programme de master (voir <b>Procédures d'admission et d'inscription</b> )
<b>Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique</b>			
Bachelor in de Taal- en letterkunde (grec/latin)	Maîtrise du français de niveau B1 (CECR)	Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <b>Procédures d'admission et d'inscription</b> )
Bachelor in de Taal- en letterkunde (latin/...) Bachelor in de Taal- en letterkunde (grec/...)	Maîtrise du français de niveau B1 (CECR)	Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <b>Procédures d'admission et d'inscription</b> )
<b>Bacheliers étrangers</b>			
Bachelier en langues et lettres anciennes (programme comportant l'étude du latin et/ou du grec).		Accès sur dossier	

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

## Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
Licence en langues et littératures classiques		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Masters</b>			
<a href="#">Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation classiques</a>		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )  La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant pourra permettre de valoriser de 45 à 60 crédits.
<a href="#">Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques, deuxième finalité</a>		Accès direct	Au terme du master 120, chaque finalité du <a href="#">Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques</a> peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.
<a href="#">Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes</a> <a href="#">Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes</a>		Accès moyennant compléments de formation	Programme établi (compléments de formation et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<a href="#">Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales</a> <a href="#">Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales</a>		Accès sur dossier	En cas d'admission, programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
Masters non belges		Accès sur dossier	Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux <a href="#">conditions d'accès spécifiques</a> .  En cas d'admission, maximum 60 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Accès sur dossier</a> ).

## Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

### Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

## Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

### Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)
- Parcours antérieur comportant **minimum 3 années d'études supérieures** (équivalant à 180 crédits européens), débouchant sur un diplôme de 1er cycle ;
- Pour les titulaires d'un **diplôme hors Belgique**

1. **moyenne générale d'au moins 60%** (12/20) pour l'ensemble du cycle d'études réussi dans l'établissement d'origine et donnant accès à ce programme ;
2. **attestation officielle d'une maîtrise de la ou des langue(s)** au niveau requis (voir les conditions spécifiques d'accès) à joindre au dossier de demande d'admission. L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain, et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

### Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes.
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, pertinence des arguments, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme.
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be).





## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Au terme du [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. suivre une autre finalité du même master
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation)
4. accéder au 3e cycle de formation
5. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

### 1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

### 2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Au terme du master 120, l'étudiant qui n'a pas suivi la finalité didactique peut accéder à celle-ci (voir supra) ou à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres anciennes, orientation classiques\)](#).

Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>

### 3. Autres programmes de master (60, 120 ou de spécialisation)

L'étudiant peut accéder au [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#), ou au [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#), s'il a suivi le programme requis dans l'une des mineures suivantes durant son bachelier (voir les conditions d'admission du master visé) :

- la Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome
- la Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne
- la Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam

D'autres programmes de **master 60 ou 120** de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

Le [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#) donne directement accès aux **masters de spécialisation** suivants :

- [Master de spécialisation en études de genre](#)
- [Master de spécialisation en cultures visuelles](#)
- [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#)

### 4. Doctorat (3e cycle)

Ce master 120 donne accès au [Doctorat en Langues, et lettres et traductologie](#).

Pour plus d'informations sur les doctorats

- en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/doctorats.html>
- à l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/fr/chercher/valodoc>

### 5. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de **préparer leur insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les **stages** après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le **Service emploi** de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les **entretiens et les ateliers** proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : mars 2020

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL